



École Française d'Équitation

Documents à fournir pour l'inscription 2020/2021

Vous vous inscrivez pour des séances à la carte :

1. La fiche d'inscription à l'école d'équitation complétée et signée.
2. Votre règlement en numéraire, en carte bancaire ou en chèque à l'ordre de : « Combelles Centre Équestre ».
3. Le règlement de l'adhésion et de la licence pratiquant. En cas de non-souscription à l'assurance individuelle de cavalier de la licence FFE, copie de l'assurance certifiant être assuré pour les dommages corporels et avoir souscrit une responsabilité civile.

Vous vous inscrivez pour un forfait de 11 mois :

1. La fiche d'inscription à l'école d'équitation.
2. La demande et autorisation de prélèvement mensuel de votre forfait.
3. La remise d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
4. Le règlement de l'adhésion et de la licence pratiquant. En cas de non-souscription à l'assurance individuelle de cavalier de la licence FFE, copie de l'assurance certifiant être assuré pour les dommages corporels et avoir souscrit une responsabilité civile.

Pour les cavaliers pratiquant la compétition :

1. La fiche d'inscription à l'école d'équitation.
2. L'autorisation de prélèvement mensuel de votre forfait.
3. La remise d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
4. Le règlement de l'adhésion et de la licence pratiquant. En cas de non-souscription à l'assurance individuelle de cavalier de la licence FFE, copie de l'assurance certifiant être assuré pour les dommages corporels et avoir souscrit une responsabilité civile.
5. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique équestre en compétition.
6. Une autorisation parentale pour les mineurs pour demander la validation de la licence sportive de compétition pour l'année à la Fédération Française d'Équitation.